

Quatre siècles et demi d'enseignement et de recherche

**DE LA CONDUITE DES ÂMES
À L'EXPLORATION DU CERVEAU**

Repères historiques



1559
2009
450
ans

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

XVI^e siècle

de 1556 à 1562

Jean Calvin et Théodore de Bèze fondent une école secondaire à Genève, le Collège, puis une haute école, l'Académie

Les pères de la Réforme fondent une académie à Genève

Deux réformateurs français, Jean Calvin et Théodore de Bèze, fondent l'Académie de Genève, un enseignement supérieur – *schola publica* –, qui sera primordiallement théologique. Originaire de Vézelay en Bourgogne, Bèze en sera le premier recteur. Tout se passe sur le site d'un collège tout fraîchement créé par Calvin, qui porte son nom aujourd'hui encore. Calvin s'inspirera de nombreux établissements (la haute école de Guyenne, celle de Nîmes, le gymnase de Strasbourg...) pour concevoir le plan et l'organisation du collège de Genève. Ce sont les principes dits aujourd'hui «classiques» qu'il retiendra de sa fréquentation du collège des Frères de la Vie commune – en leur gymnase de Saint-Jérôme, à Bruxelles –, afin de structurer le collège genevois selon le modèle des classes distinctes, que chaque élève ne peut quitter qu'à la suite d'un examen. En 1556, le plan scolaire du réformateur est achevé: fonder une seule école qui groupera tout l'enseignement. Le bâtiment sera achevé en 1562, sur les hauteurs du quartier de Rive. Dans l'intervalle, Calvin a recruté des professeurs français – Bèze, Béraud, Tagaut, Ribit, Merlin –, chassés de l'Académie de Lausanne par les Bernois zwingliens. Le succès du Collège genevois est tel que Calvin fonde une académie, qui parachèvera la formation des collégiens. Au niveau institutionnel, le Collège et l'Académie ne font qu'un; ils sont le premier instrument de propagande de Calvin, l'Eglise a la haute main sur eux. En 1559, le fondement est formulé dans les *Leges Academiae Genevensis*. Les étudiants de l'Académie sont recrutés en Suisse, mais aussi en France et en Italie. Ils sont formés avant tout pour devenir pasteurs, mais des cours de médecine, de droit et de scolastique (les humanités telles qu'on les enseignait au Moyen Age dans les universités, qui visaient à concilier la tradition antique païenne et les thèses chrétiennes) y sont aussi dispensés.

1581

l'Etat s'en mêle

Afin de contrebalancer l'influence de la «Compagnie des Pasteurs» – ou «Vénéérable Compagnie» –, organe dont Calvin était l'âme, soit le pouvoir ecclésiastique genevois, le Conseil d'Etat de l'époque nomme en son sein trois «seigneurs scholarques». Par ce geste, le gouvernement genevois ébauche la laïcisation de l'institution.

XVII^e siècle

de 1600 à 1700

des banquiers, des juristes, des hommes d'Etat, des commerçants, des artisans

Premiers étudiants, premiers professeurs, premiers recteurs

Durant ce siècle, les cours sont donnés en latin. Les étudiants sont formés pour devenir pasteurs. Dans les registres de population de l'époque, on recense aussi des juristes, des hommes d'Etat, des banquiers, des marchands et même des artisans qui sont passés par l'Académie de Genève.

de 1606 à 1612

les étudiants se manifestent

Première contestation étudiante, émanant des «*escholiers proposans*», des étudiants en théologie, qui élisent l'un des leurs comme «prêteur», afin qu'il les représente auprès des autorités.

1669

un recteur dynamique: Jean-Robert Chouet

Le professeur de philosophie et de sciences naturelles Jean-Robert Chouet est nommé. Il introduit les principes cartésiens à l'Académie et donne le goût de la

XVIII^e siècle

de 1700 à 1703

l'Académie compte neuf professeurs;
fondation de l'Assemblée académique,
constituée de professeurs

dès 1723

le droit naturel est enseigné;
trois Facultés sont officialisées;
un observatoire astronomique est construit

de 1798 à 1814

Genève est française;
la médecine est à nouveau
enseignée à l'Académie;
les sciences naturelles fleurissent

méthode inductive comme celui de la recherche expérimentale à ses étudiants. Certains considèrent qu'il parvint à faire, en paix avec ses auditoires, la révolution didactique d'où naquit la Genève savante. Il fut recteur de l'Académie de 1679 à 1681, avant d'être nommé scholarque au Petit-Conseil, pouvoir législateur genevois de l'époque. De là, il impulsa les réformes qui permirent une laïcisation croissante de l'institution.

Un chemin long et sinueux vers la laïcisation

En 1700, l'Académie compte neuf professeurs. Le français devient la langue officielle des cours et de l'administration académiques. La bibliothèque connaît une réorganisation et un fort développement, sous l'impulsion de Jean-Robert Chouet. Une chaire de mathématiques et une autre d'humanités sont ouvertes. L'Assemblée académique, ancêtre du Sénat de l'Université, est fondée; elle sera la garante d'une certaine liberté académique.

Avec le recrutement de Jean-Jacques Burlamaqui, l'enseignement du droit naturel est inauguré en Faculté de droit. Cette discipline inspirera Jean-Jacques Rousseau.

Jean-Alphonse Turretini impose les bases d'une révolution intellectuelle, presque aussi importante que celle des idées cartésiennes, en Faculté de théologie et au sein de la Compagnie des pasteurs: dès lors, cette dernière renonce à contrôler les opinions scientifiques, sans pour autant abandonner ses prérogatives institutionnelles.

Les sciences et les lettres trouvent cette fois leur place comme facultés à part entière, aux côtés de la théologie.

Deux écoles rattachées à l'Académie ouvrent leurs portes et préparent à la pratique de la médecine et du droit.

La théologie domine toujours dans le programme des cours.

Cependant, les sciences prennent peu à peu leur place: Horace Bénédicte de Saussure est nommé en 1762, tandis qu'une chaire et un observatoire d'astronomie sont créés en 1771.

Le poste de professeur n'est pas rétribué, seuls les gens fortunés de naissance peuvent donc y prétendre. Cette situation perdurera jusqu'au XIX^e siècle.

Pourtant, Genève sera décrite dans L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert comme une cité fort intéressante, en raison de son Académie fort bien située, où les études sont gratuites et qui contribue à entretenir l'émulation, ainsi que sa propre réputation, en permettant à ses professeurs de devenir magistrats. L'enseignement du droit connaît du reste un certain essor, sauf le droit public qui, à l'instar de l'économie politique, est interdit de cours.

Durant la période du rattachement de Genève à la France (1798 à 1814), la chaire de médecine est rétablie (elle avait en effet été supprimée par la Compagnie des Pasteurs).

Le nombre total de chaires est doublé, passant de neuf à dix-huit, avec un renforcement sensible des sciences naturelles – création d'une chaire de botanique et de zoologie pour Augustin-Pyramus de Candolle, d'une chaire de minéralogie et de chimie pour Nicolas-Théodore de Saussure, enseignement des mathématiques appliquées et de l'astronomie, de l'histoire naturelle et de la chimie appliquées aux arts, de la chimie pharmaceutique, de l'anatomie et de la chirurgie, démonstrations de botanique...

On distingue à présent, à l'Académie de Genève, une Faculté des lettres, une de sciences, une de théologie, une Ecole préparatoire de droit et une Ecole préparatoire de médecine.

XIX^e siècle

1814

Genève est helvétique;
l'Eglise reprend son autorité
sur le domaine scolaire

de 1817 à 1819

création du premier Jardin botanique de Genève
et de la Société de lecture;

le Sénat laïc retrouve son rôle décisionnaire

1823

la Faculté de droit s'étoffe;
le latin reste la langue des cours
en Faculté de théologie;
les sociétés d'étudiants éclosent

1829

de 1834 à 1835

savants citoyens et fameux Genevois
professent à l'Académie;
la Faculté des lettres s'étoffe;
quatre Facultés peuvent être distinguées

Quand l'académique devient l'universitaire

Genève se déclare indépendante et obtient son rattachement à la Confédération helvétique.

L'ancien système de gouvernance de l'Académie est rétabli: c'est à la Compagnie des Pasteurs que revient l'autorité scolaire.

Créations successives du premier Jardin botanique, dans le parc des Bastions; du Musée académique, toujours sur le site actuel du collège Calvin; et de la Société de lecture, Grand-Rue. Leurs fondateurs veulent ainsi offrir leur soutien aux professeurs de l'Académie en leur fournissant un cadre d'enseignement plus libre et à l'abri de la censure.

Quelques années plus tard, l'Académie en profite pour transférer son siège administratif du Collège au Musée, toujours dans un souci de gagner en autonomie.

Le Sénat laïc retrouve son autorité d'antan.

En 1818, une chaire est ouverte, consacrée à l'archéologie. En fait, on y suit plutôt des cours de rhétorique.

La chaire de mathématiques est divisée en une chaire d'algèbre et une chair de géométrie.

Un juriste, Pellegrino Rossi, sera le premier professeur catholique de l'Académie de Genève.

Quatre volets juridiques sont enseignés: le droit romain, le droit pénal, le droit civil et le droit commercial.

La seconde chaire de philosophie est créée, indépendante tant des théologiens que des scientifiques. On y débat de questions morales.

En Faculté de théologie, on compte cinq chaires, qui recouvrent l'exégèse, la dogmatique, l'histoire ecclésiastique et la pratique; les cours y sont encore donnés en latin.

La section genevoise de la société d'étudiants Zofingue est fondée: elle n'aura de cesse de réclamer la création d'une chaire d'histoire nationale.

C'est à peu près en même temps qu'apparaît une société des étudiants en lettres, la Société des Belles-Lettres.

L'Observatoire est reconstruit, après avoir été restauré en 1820.

Une nouvelle loi «sur les Facultés des sciences et des lettres», inspirée par le recteur Gaspard de la Rive, donne, en 1825, son indépendance à l'Académie vis-à-vis des pasteurs. Le pouvoir de surveillance de l'enseignement est confié au Sénat académique.

Les quatre Facultés seront désormais considérées de façon égalitaire: la théologie, le droit, les sciences et les lettres. Cette dernière n'est pas encore très développée et stagne avec deux chaires seulement, où l'on prend en charge le grec et le latin, ainsi que les fondements de la culture classique.

Parmi les professeurs de l'Académie au XIX^e siècle, on comptera des Genevois célèbres, comme le physicien Auguste de la Rive, Augustin Pyrame de Candolle, fameux botaniste, et... l'écrivain et dessinateur Rodolphe Töpffer.

Tandis que le droit public et le droit international font leur entrée au programme de la Faculté éponyme, une chaire d'économie politique est enfin créée.

En 1835, la Faculté des lettres compte deux chaires de plus: l'histoire, l'histoire et esthétique comparée de la littérature française, l'histoire et esthétique comparée des littératures anciennes et étrangères.

Celle des sciences intègre aussi de nouveaux enseignements: l'histoire de la philosophie ancienne et moderne, la philosophie sociale, la géographie physique et la géologie.

En théologie, une chaire double est consacrée aux langues orientales et à l'exégèse de l'Ancien Testament.

1839

évolution des lois et règlement

de 1842 à 1854

création d'une chaire d'histoire de la philosophie;

Âge d'or de la Faculté des sciences

1859

l'Académie a 300 ans

1864

Carl Vogt recteur

1867

construction d'Uni Bastions

1871

première étudiante, à titre exceptionnel

1872

Fondation de la Faculté de médecine

1873

l'Académie devient l'Université de Genève;

elle est ouverte aux femmes

Parution des «Lois et Règlements sur l'Académie de Genève», un recueil qui contient les textes de 1834-35, augmentés de ceux, plus récents, qui concernent les jurys de concours pour les nomination des professeurs, ainsi que les règlements internes.

Sous l'influence des idées progressistes, l'Académie évolue: elle poursuit sa laïcisation, se démocratise et se modernise.

Des critiques, émanant des milieux conservateurs, expriment notamment la crainte que l'enseignement des sciences ne supplante tous les autres.

Une chaire d'histoire de la philosophie, puis une autre de littérature sont alors créées.

Les zoologistes Carl Vogt et Edouard Claparède diffusent la théorie darwinienne de l'évolution.

Henri-Frédéric Amiel, auteur considéré pour avoir initié le genre littéraire du journal intime moderne, enseigne l'histoire à l'Académie.

Avec neuf chaires, la Faculté des sciences est l'une des plus étoffée d'Europe. Les sciences expérimentales y fleurissent, dont la mécanique appliquée à l'astronomie. Cette dernière reste encore liée à l'Observatoire plus qu'à l'Académie.

La philosophie passe de la Faculté des sciences à celle des lettres.

La société étudiante Zofingue initie la célébration du 300^e anniversaire de l'Académie.

Carl Vogt, recteur, présente un projet de refonte complète de l'enseignement supérieur, soit un projet d'Université.

Le chantier est lancé d'un grand bâtiment, construit pour accueillir l'Académie, mais aussi la Bibliothèque publique et le Musée d'histoire naturelle, dans l'actuel parc des Bastions.

Le politicien James Fazy souhaite créer une Faculté des sciences sociales.

La première étudiante est admise à l'Académie, par décision spéciale du Conseil d'Etat. D'origine russe, Léonide Romanowitsch entre en Faculté des sciences pour y accomplir des études qualifiées de brillantes.

Création de la Faculté de médecine; les professeurs sont des chefs de service de l'Hôpital cantonal, ainsi que des spécialistes étrangers, invités par Carl Vogt à venir dispenser leur enseignement. L'Ecole de médecine doit abriter des auditoires et des laboratoires équipés pour les disciplines de pointe du temps, comme l'anatomie – normale et pathologique – ou la physiologie expérimentale. Elle ouvre ses portes en 1876. C'est aussi à cette époque que se développe l'expérimentation animale, grâce à la découverte de l'anesthésie générale et de la respiration assistée. C'est pourquoi Vogt dotera l'Ecole de médecine d'une animalerie, pour la plus grande inquiétude des sociétés protectrices des animaux, qui redoutent la vivisection. Il y aura débat public via la presse et des exposés des motifs que livreront les partisans et opposants du projet. L'issue sera favorable aux chercheurs, qui profiteront des chiens errants mis à la fourrière pour progresser, notamment sur la technique d'ablation de la glande thyroïde.

L'Académie devient l'Université de Genève: le projet que Carl Vogt avait poursuivi durant près de dix ans se réalise enfin.

L'ouverture aux femmes s'y trouve inscrite dans la loi, ce qui, à l'époque, n'est de loin pas le cas partout.

L'enseignement médical s'épanouit: la chaire d'anatomie humaine et physiologie, restée jusqu'ici marginale, se développe.

La chaire d'histoire naturelle est divisée en trois: celle de botanique, celle de zoologie et celle de minéralogie.

Le modèle humboldtien s'impose à l'Académie: la recherche et l'enseignement y seront désormais étroitement liés.

1891 et 1892

création de la Société académique
et d'un séminaire de français-langue étrangère

XX^e siècle

1904

premier *Dies academicus*

1906

Ferdinand de Saussure enseigne la linguistique

1909

l'Université a 350 ans. Marie Curie, Einstein et Pavlov sont docteurs *honoris causa* de l'UNIGE

1912

loi rejetée par le peuple

1914

1918

la première professeure est nommée

1921

Jean Piaget

1927

fondation de l'IHEI

1929

Edouard Claparède
et les sciences de l'éducation

1941

fondation de l'Ecole d'interprètes

1952

l'Institut de physique

La Société académique est créée; elle jouera un rôle croissant dans le financement de certains projets.

Pour attirer les étudiantes et les étudiants étrangers, en particulier les Allemand-e-s, un séminaire de français moderne pour non-francophones est ouvert: c'est l'ancêtre de l'actuelle Ecole de langue et civilisation françaises, aujourd'hui rattachée à la Faculté des lettres.

Soubresauts et émergence de nouvelles structures

Institution du premier *Dies academicus*: une journée sera désormais consacrée à la remise des prix académiques

Ferdinand de Saussure, qui enseignait à l'Ecole pratique des hautes études à Paris, depuis 1881, développe à l'Université un cours, tout à fait novateur, de linguistique générale; ce dernier révolutionnera la discipline et inspirera le mouvement structuraliste, courant dominant les sciences humaines au cours du XX^e siècle.

L'Université fête ses 350 ans d'existence et le 400^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin.

Lors du *Dies academicus*, le titre de docteur *honoris causa* est décerné à Marie Curie, Albert Einstein et Ivan Pavlov.

Le Grand Conseil vote une loi défavorable à l'indépendance académique; à l'initiative de certains professeurs, un comité référendaire réagit et fait campagne: la loi sera finalement rejetée par le peuple.

La Faculté des sciences économiques et sociales (SES) est créée.

La première professeure est nommée: Lina Stern, docteure en médecine de l'Université, enseignera la chimie physiologique.

Jean Piaget enseigne la psychologie de l'enfant comme privat-docent en Faculté des sciences.

L'Institut de hautes études internationales est fondé (IHEI); il s'agit d'un des deux ancêtres de l'actuel Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID, *Graduate Institute of International Studies*).

L'Institut Jean-Jacques Rousseau, première école des sciences de l'éducation en Europe, fondée en 1912 par Edouard Claparède, est rattachée à la Faculté des lettres. Il s'agit de l'ancêtre de l'actuelle Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) où Piaget inaugure ses travaux sur la psychologie du développement de l'enfant et de l'intelligence.

L'Ecole d'interprètes est fondée, ancêtre de l'actuelle ETI.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, grâce au soutien de la Société académique, la construction d'un Institut de physique, à l'architecture futuriste – tout en béton brut bouchardé – et à l'équipement pointu, est entreprise au quai Ansermet. Ce chantier d'envergure commence en 1949 et s'achève en 1952.

1955

l'épistémologie génétique

Le Centre international d'épistémologie génétique, financé par les fondations Ford et Rockefeller, est fondé et contribue à l'audience internationale de Piaget et de ses collaborateurs.

1961

création de l'IUED

L'Institut africain est fondé, qui deviendra l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), aujourd'hui relié à l'enseignement des relations internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement.

1963

fondation de l'Institut universitaire d'études européennes

L'Institut universitaire d'études européennes, est cofondé par Denis de Rougemont, qui le dirigera et y enseignera l'histoire des idées; c'est l'ancêtre de l'Institut européen de l'Université et l'un des premiers instituts de ce genre en... Europe.

Le Corbusier reçoit le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Genève.

1969

les étudiant-e-s réclament des réformes

Le bureau du recteur est occupé par les étudiant-e-s, qui contestent, dans la mouvance de mai 68, les prérogatives professorales et réclament des réformes.

1974

Uni II ou Uni Dufour

Conçu par Werner Francesco, Gilbert Paux et Jacques Vicari, le bâtiment d'Uni Dufour est terminé. Edifié à l'emplacement de l'ancien Palais électoral, il est encore l'un des plus controversés du campus genevois, du point de vue architectural.

1975

Fondation de la FPSE

La fondation de la FPSE, dernière-née des Facultés de l'UNIGE et prolongement de l'Institut Rousseau – fondé en 1912 –, parachève la configuration actuelle de l'Université. On y étudie les sciences de l'éducation comme la psychologie. L'Université du 3^e âge, ancêtre de l'actuelle Uni3, est mise sur pied.

de 1967 à 1985

Jean Starobinski et l'enseignement de la littérature française

Jean Starobinski, docteur en lettres et en médecine de l'UNIGE, enseigne la littérature française, dans la mouvance de ce qui s'appelle déjà «l'école de Genève», un renouveau de l'interprétation textuelle, basé sur une prise en compte de l'expérience subjective de l'écrivain.

1990

observation de la vie estudiantine et collaborations scientifiques internationales

Une vaste enquête, «Etudiants 90», est initiée par l'Université, pour connaître l'avis des étudiant-e-s à son sujet. Elle est régulièrement reconduite. Grâce à la Fondation Louis-Jeantet, un Institut d'histoire de la médecine est créé. Ces années verront s'accroître et s'intensifier des collaborations internationales – amorcées dès les années 80 – de la Faculté des sciences avec des structures comme le Centre européen de recherche nucléaire (CERN), l'Agence spatiale européenne, la Nasa ou l'Observatoire européen austral.

1991 et 1992

questions étudiantes, professionnelles et féminines

Le service «Antenne-santé» est créé pour les étudiant-e-s.

Le service «Formation continue» est mis sur pied, pour offrir aux professionnels des formations en emploi, basées sur les dernières découvertes de la recherche universitaire.

L'Université de Genève commence à se présenter au Salon du livre et de l'étudiant. L'Institut européen devient un centre interfacultaire, qui réalise, coordonne et promeut des programmes d'enseignement en études européennes, ainsi que des recherches sur l'Europe.

La première déléguée aux «affaires féminines» est nommée.

1993

Création du Centre interfacultaire de gérontologie, qui conduit des recherches sur le vieillissement, en privilégiant les aspects sociaux et cognitifs.

de 1991 à 2008

Développement de plans d'encouragement à la mobilité estudiantine, entre les universités de Suisse, d'Europe, et, aujourd'hui, des autres continents.

de 1996 à 1997

un programme pour les étudiant-e-s

Mise sur pied d'un plan d'information et d'orientation des jeunes sortant de l'enseignement secondaire, le «Programme Boussole».

La première femme vice-rectrice est nommée, Laurence Rieben, issue de la FPSE. Mise sur pied de la première crèche universitaire à Uni Bastions.

La construction de la dernière aile principale du Centre médical universitaire (CMU), siège de la Faculté de médecine, est terminée.

Pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiant-e-s et promouvoir les formations universitaires dans le monde du travail, création du «Centre Uni-emploi».

1998

création de la Passerelle de l'Université

1999

Uni Mail

XXI^e siècle

2001

«Science, vie et société»

2002

Création de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé et du Centre universitaire de droit humanitaire; inauguration du bâtiment d'Uni Pignon

de 2004 à 2005

l'UNIGE à l'heure européenne

2006

adoption d'une charte d'éthique

2008

fusion de l'IUED et de l'IUHEI, dont naît l'IHEID

2009

il y a 450 ans que l'UNIGE est un pôle d'enseignement et de recherche

La Passerelle de l'Université est créée par les Facultés des sciences et de médecine; cette structure a pour but de favoriser le dialogue entre les connaissances scientifiques et la société (dialogue dit «science et cité»), en organisant des événements, des communications, des échanges.

Création, à l'UNIGE, de l'Institut romand de systématique et d'éthique (IRSE), par la Fédération des Facultés de théologie romandes.

Le vaste bâtiment d'Uni Mail est terminé; il abrite désormais les Facultés de droit, de sciences économiques et sociales (SES), de psychologie et sciences de l'éducation (FPSE), ainsi que l'Ecole de traduction et interprétation (ETI). Le chantier avait démarré en 1992.

Le service «Unitec» est monté, afin de valoriser les découvertes issues des activités de recherche.

L'Institut universitaire d'études du développement (IUED) et l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) fondent le Réseau universitaire international de Genève (RUIG), afin de favoriser les interactions entre l'Université et les organisations internationales.

L'UNIGE aujourd'hui

L'Université coopère activement avec l'Université de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, en montant un programme de développement, d'innovation et de recherche, commun aux trois institutions: «Sciences, vie, société».

L'Institut d'histoire de la médecine devient l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé. Structure de recherche et d'enseignement relevant de la Faculté de médecine, il est aujourd'hui financé par l'Université.

Création du Centre universitaire de droit international humanitaire, d'un commun accord par l'Université et l'IUHEI, en collaboration avec l'Université de Lausanne et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le chantier d'Uni Pignon, dernier-né des bâtiments universitaires, s'achève. L'ensemble abrite une partie de la FPSE et du Centre interfacultaire de neurosciences.

L'Université met en œuvre les dispositions des accords internationaux dits «de Bologne», accords signés par la Suisse en 1999 (premiers programmes de baccalauréats et de maîtrises universitaires, reconnus internationalement par les pays signataires des accords).

L'Ecole romande de pharmacie devient l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL), et sera localisée à l'UNIGE.

Création du Centre de droit bancaire et financier par la Faculté de droit.

Adoption d'une charte d'éthique fondée sur les principes de vérité, de liberté, d'intégrité, d'équité, de respect de la personne et de responsabilité. Cette déclaration vaut pour tous les membres de la communauté universitaire dans le cadre de leurs relations et activités.

L'IUED et l'IUHEI de l'Université fusionnent et deviennent l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID, ou, dans sa version anglaise, le *Graduate Institute of International Studies*). Cette fondation de droit privé bénéficie désormais du soutien de la Confédération helvétique comme de celui du canton de Genève. Avec l'Université et d'autres partenaires académiques suisses, il collabore à développer le Réseau suisse pour les études internationales.

L'UNIGE fête ses 450 années d'existence et le 500^e anniversaire de la naissance de Calvin.